

UNITE COHESION SOCIALE

SEMINAIRE

Rôle des citoyens et de la société civile au côté des pouvoirs publics dans la cohésion sociale

Strasbourg, 21, 22 et 23 mars 2014

Compte rendu

Le séminaire « le rôle des citoyens et de la société civile au côté des pouvoirs publics dans la cohésion sociale », organisé par l'Unité Cohésion Sociale du Conseil de l'Europe les 21, 22 et 23 mars 2014, a été l'occasion de réunir des praticiens venant de différents pays où la démarche cohésion sociale promue par le Conseil de l'Europe a été mise en place et de réaliser un travail de co-construction particulièrement fructueux à partir des acquis et apports de chacun.

Ci-suit le compte-rendu des résultats de ces 3 jours. On y trouvera :

- Les données générales qui ont été présentées et débattues sur la démarche promue par le Conseil de l'Europe, le réseau des territoires de coresponsabilité, le rôle des dynamiseurs et la capitalisation méthodologique
- Les résultats obtenus dans l'amélioration du référentiel méthodologique commun, notamment en ce qui concerne son premier cycle
- Les conclusions du séminaire, incluant les perspectives ouvertes et décisions prises, les problèmes en suspens et la planification des activités.

- 1- **Données générales** (présentées et débattues la première matinée et la dernière après-midi, précisées dans ce rapport)

La démarche promue par le Conseil de l'Europe

La démarche de cohésion sociale promue par le Conseil de l'Europe est une démarche de progrès sociétal vers la coresponsabilité (entre citoyens et de la société civile au côté des pouvoirs publics) pour le bien-être de tous, générations futures incluses. Elle se positionne comme une alternative au progrès mesuré par le PIB pour faire face aux défis que l'humanité doit relever au XXIème siècle, notamment mettre fin à toute forme d'exclusion et de discrimination, réduire drastiquement les inégalités, assurer la cohésion sociale et la paix entre les peuples et permettre une rapide transition énergétique et la sauvegarde de l'environnement et de la biodiversité, partant du principe qu'aucun de défis ne pourra être relevé sans une approche de dialogue et de coresponsabilité entre tous les acteurs, que ce soit au niveau local ou global.

Lancée par le Conseil de l'Europe dans le cadre de sa stratégie et son plan d'action pour la cohésion sociale¹, cette démarche est développée par une large communauté de territoires et d'acteurs collectifs d'une vingtaine de pays, appelés territoires de coresponsabilité. Ces territoires et acteurs sont organisés en réseau, informellement depuis la Première Rencontre Internationale en septembre 2009² et formellement depuis novembre 2013, sous le nom de Together, Réseau International des Territoires de Coresponsabilité, en accord avec les objectifs du Plan d'Action pour la Cohésion Sociale du Conseil de l'Europe, notamment ceux fixés pour l'année 2013. C'est cette communauté vivante qui porte la démarche et assure son développement avec l'appui d'un secrétariat, assuré jusqu'à présent par le secrétariat de la Division/unité cohésion sociale du Conseil de l'Europe et qui sera transféré progressivement au sein du Réseau Together au cours des années 2014-2015.

Place et rôle de la communauté des dynamiseurs

Pour pouvoir répondre à la demande croissante des territoires et acteurs collectifs souhaitant participer à la démarche SPIRAL le secrétariat permanent a été élargi lors de la Deuxième Rencontre Internationale en novembre 2012 à une communauté de dynamiseurs, c'est-à-dire des personnes relais présentes dans les différents pays et régions et qui peuvent assurer un appui décentralisé aux territoires et acteurs collectifs intéressés à rejoindre la démarche ainsi que l'animation du réseau. Parallèlement un site WEB wiki (wikispiral.org) a été lancé pour permettre la mise en commun on line et en temps réel de toutes les données de tous les territoires de coresponsabilité.

Les dynamiseurs assurent la formation et le soutien aux territoires de coresponsabilité qui les concernent. Le coordinateur avec l'aide / assistant de coordination et du responsable du site Web assure la formation et le soutien des dynamiseurs et la coordination des processus de capitalisation méthodologique.

La capitalisation méthodologique

La démarche de cohésion sociale promue par le Conseil de l'Europe a donné lieu à un cadre méthodologique (appelé « SPIRAL ») en évolution permanente et en constante amélioration grâce aux apports de tous les membres de la communauté des territoires de coresponsabilité. Ce processus de co-construction et d'amélioration progressive permet de créer des ponts avec d'autres démarches qui s'inscrivent dans des objectifs similaires, tels que les agendas 21, le mouvement Transition, les CittaSlow, etc. L'idée est d'arriver peu à peu à un cadre commun qui s'enrichisse des apports et spécificités de chacun et qui soit suffisamment large, inclusif, attractif et facile d'application pour s'affirmer comme une alternative effective de progrès de la société, partagée par le plus grand nombre.

Ce processus d'amélioration progressive demande de conduire une capitalisation méthodologique en réseau. On entend par capitalisation méthodologique, le repérage et l'intégration dans le cadre

¹ La Stratégie de Cohésion Sociale du Conseil de l'Europe définit cette dernière comme étant la capacité de la société à assurer le bien-être et d'éviter les disparités et formes d'exclusion et discrimination et met l'accent sur la nécessaire responsabilité sociale partagée ou coresponsabilité des acteurs publics, privés et citoyens pour y parvenir

² Organisée en partenariat avec le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe

méthodologique des outils et méthodes pratiquées sur le terrain qui s'avèrent être les plus pertinents par rapport aux objectifs recherchés. Deux conditions sont nécessaires pour conduire un tel processus :

- **Première condition** : L'existence d'un référentiel de capitalisation qui permette de sérier les différentes approches, outils et méthodes et de préciser leur articulation dans un processus de progrès sociétal partagé. Le référentiel de capitalisation proposé par SPIRAL, organisé en 3 cycles de 8 phases, s'inscrit dans cette préoccupation. Elaboré en 2008-2010 à partir d'expériences recueillies dans le monde entier (voir Guide Méthodologique « Le progrès sociétal vers le bien-être de tous avec les citoyens et communautés » - Conseil de l'Europe 2010), puis avec les améliorations apportées dans la suite de ce guide, il offre de fait un référentiel permettant de clarifier les éléments clés d'un processus de progrès vers la coresponsabilité pour le bien-être de tous, générations futures incluses, et de mettre en évidence les complémentarités entre les différentes interventions et outils méthodologiques. Notamment l'introduction des phases 1 et 2 marque une différence fondamentale avec des démarches conventionnelles descendantes en laissant toute sa place à la constitution du sujet collectif (phase 1), ainsi qu'à la définition et l'appropriation partagée de l'objectif de progrès sociétal (phase 2). Précisons bien cependant que le cadre référentiel n'est pas une suite d'étapes à suivre de manière prescriptive. Chaque territoire trouve, en fonction de son contexte et de ses acquis, les éléments du cadre qui lui sont utiles pour enrichir son propre processus. Différentes entrées sont possibles, ainsi que des allers et retours entre cycles et phases au sein du cadre. Un jeu pédagogique type « jeu de l'oie », en cours d'élaboration, permettra de mieux les comprendre et de mettre en évidence les divers parcours possibles dans l'utilisation du cadre référentiel SPIRAL, en fonction des situations spécifiques des territoires et acteurs collectifs locaux.
- **Deuxième condition** : L'existence d'un noyau de personnes qui puisse assurer la capitalisation méthodologique par l'enrichissement progressif du cadre référentiel SPIRAL à partir des acquis des expériences diverses et variées réalisées sur du terrain. L'élargissement de la communauté SPIRAL à un grand nombre de territoires et d'acteurs collectifs et les ponts créés avec d'autres approches similaires telles que les agendas 21, le mouvement transition et CittaSlow ont permis de multiplier les contributions à l'enrichissement du référentiel commun. Néanmoins ceci repose sur une communauté de personnes qui puissent assurer ce rôle en développant une capacité collective 1) de repérage des idées et expérimentations qui peuvent être un apport clé dans l'amélioration du référentiel commun , et 2) et de co-construction partagée du processus d'amélioration du référentiel. Il est de tout intérêt que cette communauté de personnes s'élargisse le plus possible, mais c'est un processus complexe qui doit se construire progressivement. Jusqu'à présent cette fonction était assurée essentiellement par le secrétariat du Conseil de l'Europe. Or le séminaire formation réalisé les 21,22 et 23 mars à Strasbourg a permis pour la première fois de réaliser un exercice collectif de capitalisation méthodologique avec l'ensemble des dynamiseurs présents.

Le troisième séminaire formation des dynamiseurs : acquis et perspectives ouvertes

Le séminaire « le rôle des citoyens et de la société civile au côté des pouvoirs publics dans la cohésion sociale » , organisé par l'Unité Cohésion Sociale du Conseil de l'Europe les 21, 22 et 23 mars 2014, troisième séminaire-formation des dynamiseurs, constitue ainsi une étape décisive dans le

développement de la communauté de pratique des dynamiseurs. Tandis que les 2 premiers séminaire-formation des dynamiseurs (Mulhouse 25 et 26 novembre 2012 et Strasbourg 3 novembre 2013) ont été axés surtout sur la transmission de connaissances du cadre méthodologique existant et des outils de formation et de suivi online des territoires de coresponsabilité, pour la première fois, dans ce troisième séminaire formation, nous étions dans un processus de co-construction collective d'un référentiel commun à partir de la diversité de nos expériences et de nos acquis respectifs.

Cela a permis de réaliser un saut qualitatif considérable dans l'amélioration du référentiel méthodologique commun, notamment en ce qui concerne le cycle 1. Celui-ci a été entièrement revu collectivement, phase après phase, depuis l'après-midi du premier jour jusqu'à la matinée du troisième jour. Plusieurs innovations ont été introduites ou reprises et affinées permettant de rendre beaucoup plus fluide et compréhensible le rôle clé du premier cycle de SPIRAL, comme cycle de préparation de la Plateforme Multiacteurs pour créer les conditions de réussite du cycle 2 et faire de ce dernier un véritable cycle de transformation sociétale avec les citoyens et les acteurs en général.

En termes opérationnels la validation de toutes les propositions d'améliorations méthodologiques a été faite après leur présentation et leur mise en pratique dans des exercices-test par groupes géographiques/linguistiques avec la constitution de cinq groupes (Belgique et France ; Espagne et Portugal ; Europe de l'Est, Italie et CittaSlow, Afrique).

2- **Résultats du séminaire** (orientation générale et nouvelle formalisation du cycle 1)

Cette deuxième partie du rapport est rédigée en mettant en évidence les principaux résultats validés en séance plénière sous forme de notes synthétiques et en les illustrant parfois par les paroles des intervenants. Chaque participant est invité à compléter ces notes et paroles. A partir de là les fiches dans le site WEB pourront être mises à jour.

2.1-Orientations générales de la spirale

Au-delà de la structuration du référentiel de SPIRAL en trois cycles et huit phases, la question centrale qui se pose est d'assurer un effet d'entraînement suffisamment fort pour que le processus en spirale s'élargisse jusqu'à impliquer l'ensemble des citoyens et acteurs du territoire et devienne irréversible.

Julie Chabaud Chabaud (dans session sur le plan d'action) : Pour que la spirale devienne positive, notamment pour réussir le passage du premier cycle au deuxième cycle il faut introduire des éléments nouveaux, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs : surprendre le groupe (notamment dans les phases 4 et 5), d'où l'importance des échanges et de la coopération au sein du réseau.

2.2-Principales conclusions dans la revue des 8 phases du cycle 1 (niveau de la Plateforme Multiacteurs)

Phase 1 : La Constitution de la Plateforme Multiacteurs. (PMA)

- Intérêt d'un double niveau pour assurer une participation élargie à la Plateforme: associations d'habitants au niveau micro-local (village, quartier) et plateforme regroupant les représentants associations d'habitants avec d'autres acteurs notamment institutionnel. Exemple du Cap Vert présenté par Jorge Guimaraes.

- Intérêt de la formalisation légale. Exemples du Cap Vert avec la loi des CRP, du Portugal (loi des réseaux sociaux), de la Turquie (assemblées de citoyens), de la Wallonie (Commissions d'Accompagnement des PCS). La formalisation de la Plateforme Multiacteurs comme entité juridique spécifique comme au Cap Vert présente le gros avantage de donner un statut légal au bien commun (voir conclusions du Groupe Thématique sur le Bien Commun).

Phase 2 : Définir et partager l'objectif de progrès au sein de la PMA (la coresponsabilité pour le bien-être de tous, générations futures incluses)

Idée testée par Lhoussaine Aït Brahim Ait Brahim au Maroc de réaliser les groupes homogènes au sein même de la Plateforme, donc dès le premier cycle – multiples avantages : tous les membres de la PMA acquièrent la formation de facilitateur, on dispose dès le départ d'une première définition local du bien-être de tous. Cela clarifie aussi les formations des facilitateurs puisque l'exercice pratique en salle se fait dès la simulation du premier cycle en considérant que le groupe des participants à la formation constitue la PMA, ce qui est plus cohérent avec la taille du groupe.

Deuxième idée également testée par Lhoussaine Aït Brahim au Maroc : faire les synthèses dans les groupes homogènes en utilisant la grille globale (précaution de ne pas donner la grille avant et nécessité de classer tout après). Avantages : meilleure appropriation de la grille globale, évite la frustration de faire des patates qui ne sont plus utilisées.

Sur la base de ces deux idées l'exercice a été réalisé avec succès pendant le séminaire formation (4 groupes homogènes constitués sur une base géographique/linguistique) jusqu'à l'utilisation du WEB (partie animée par Joël Obrecht) puis débat validant la méthode (jour suivant). Joël a présenté l'ensemble des outils existants permettant de travailler entièrement on line et en temps réel.

Par ailleurs il y a eu consensus pour dire (en accord avec les conclusions de la formation SPIRAL-Agenda 21 en Gironde en septembre 2013) qu'avant ceci on doit partir des contraintes qu'impliquent la transmission des ressources et biens communs aux générations futures de manière transparente en se positionnant comme vivant tous sur une même planète dans une relation d'équité (voir les propositions concrètes dans la fiche T12 actuelle dans le WEB). En effet cela permet de mettre tout le monde dans le même contexte de réflexion sur les critères de bien-être ou mal-être. Cela fait donc tomber l'argument de l'influence exogène qu'impliquerait la prise en compte a priori des contraintes. En effet dans un exercice soit disant neutre chacun vient avec son contexte du jour (p.e. on ne dira certainement pas la même chose la veille ou le lendemain d'un accident nucléaire tel que Tchernobyl ou Fukushima !). En revanche, en introduisant la notion de vie ensemble sur une même planète et de responsabilité collective par rapport aux générations futures, on replace l'exercice dans un contexte universel partagé par tous. Par ailleurs cela permet de positionner clairement dès le départ tout le processus dans la recherche du bien-être de tous dans les limites des contraintes à prendre en compte pour ne pas porter préjudice aux générations futures, avec des implications radicales dans les réflexions et les choix que cela implique.

Phase 3 : Prendre la mesure de la situation, du chemin à parcourir et du potentiel existant

Cette phase joue un rôle majeur dans le processus car c'est le moment où on compare la situation actuelle avec ce qu'il faudrait obtenir pour assurer le bien-être de tous générations futures incluses, et donc on prend conscience de l'énormité du défi (notamment la nécessité de réduire radicalement et

très rapidement les émissions de GES dans un contexte où tout le système en place joue dans le sens inverse – voir fiche T12). Cependant on dispose également de la synthèse des critères de bien-être qui ouvre des pistes de solutions puisqu'elle met en évidence l'importance déterminante des critères immatériels dans les processus de bien-être et offre donc un potentiel considérable d'amélioration du bien-être de tous tout en réduisant la pression sur les ressources matérielles et naturelles, rendant ainsi compatible le bien-être des générations présentes et la prise en compte des contraintes qu'implique celui des générations futures.. Notamment la propre construction de la coresponsabilité introduit un processus de valorisation du rôle de chacun, de reprise de confiance, générateur de sens, de liens sociaux, de réduction des inégalités et de bien-être partagé et qui peut débloquent des situations de crispation par rapport aux bien-être matériel, permettant d'aborder celui-ci sous un angle de frugalité sans générer des frustrations mais, au contraire, une certaine satisfaction et tranquillité d'esprit et de conscience (rejoignant l'idée de la sobriété heureuse défendue par des mouvements tels que Colibri).

Cependant ces pistes de solutions ne sautent pas forcément aux yeux et la réaction naturelle est souvent une situation de blocage ou un sentiment d'impuissance conduisant à raisonner le bien-être au présent sans trop prendre en compte les besoins des générations futures. Il est donc essentiel de rendre ces pistes de solutions plus évidentes et directement disponibles dans la réflexion locale. Ceci passe par une meilleure compréhension au niveau global des synthèses des critères de bien-être et de leurs implications afin de mettre à disposition de tous des outils d'analyse simples d'aide à la mise en évidence des pistes de solutions à explorer pour le bien-être de tous générations futures incluses. Ce travail d'analyse au niveau global est également essentiel pour la révision des politiques publiques.

Des progrès considérables ont été réalisés ces dernières années pour permettre ces analyses globales, notamment la construction d'une base de données unique de tous les critères de bien-être et de mal-être recueillis dans tous les territoires de coresponsabilité, sa mise on line sous forme wiki permettant sa réactualisation permanente et en temps réel, sa structuration suivant la grille des 9 dimensions et 68 dimensions, elle-même construite à partir de la base de données, et les analyses statistiques globales que cela a permis et qui sont disponibles sur wikispiral.org. Néanmoins ceci n'est pas suffisant pour la fin recherchée. Une compréhension plus fine du sens des critères est nécessaire et cela passe par une analyse sémantique de leur contenu. Pour y parvenir une codification a été élaborée au cours des deux dernières années et est en cours d'application à l'ensemble de la base de données.

Les dynamiseurs présents au séminaire ont largement partagé cet avis et ont manifesté un grand intérêt pour participer à cette codification (voir décisions prises dans les conclusions). Parallèlement aux avancées en termes de codification il sera nécessaire de préciser les méthodes d'interprétation des résultats dans la perspective ci-avant mise en évidence, notamment sur le rôle clé des critères immatériels.

Pier Giorgio Oliveti: Concernant cette troisième phase, les CittaSlow peuvent apporter beaucoup par les concepts nouveaux qu'elles développent autour de l'idée de ville lente, ainsi que le système de suivi-évaluation avec les indicateurs qu'elles utilisent pour prendre la mesure de la situation et des écarts avec les objectifs.

Phase 4 : Réflexion sur ce qu'il est possible de faire

Les lignes proposées par les réseaux thématiques sont un apport fondamental pour cette phase. Douze thèmes ont ainsi fait l'objet d'un travail de co-construction de modèles de référence qui pourront servir à alimenter la réflexion au sein des plateformes multiacteurs et les aider à structurer des lignes d'action qui créeront les conditions d'engagement concret des citoyens dans une démarche de coresponsabilité pour le bien-être de tous en préservant celui des générations futures.

La liste des thèmes et les modèles de référence est disponible dans le site WEB respondingtogether/wikispiral.org. Au cours du deuxième trimestre 2014 l'ensemble des modèles de référence seront finalisés et diffusés dans les territoires de coresponsabilité en les invitant à les tester et à donner leur retour afin de pouvoir les affiner (personne de référence pour la conduite de ce processus : Lydia Papandreou lydia.papandreou@coe.int).

Phase 5 : Conception d'un plan d'action et engagements pour sa réalisation. Et phase 6 : réalisation (23/03/14 9h à 10h30)

Problématique générale (Samuel Thirion) : Le plan d'action de la Plateforme Multiacteurs doit pouvoir créer les conditions d'engagement des citoyens lors du deuxième cycle (disposer des conditions d'engagement pour pouvoir aller au bout de la coresponsabilité individuelle et collective vis-à-vis des générations présentes et futures – exemple les agendas 21 des familles)

Pascal Bourgois (Mouvement Transition) : Pour y parvenir il faut introduire des outils de communication et de sensibilisation comme ils en développent dans Transition Town.

Julie Chabaud : Agenda des familles pas évident car reste sur petite échelle (coût d'accompagnement) et sur ce qu'il faudrait faire plutôt que de partir de ce qu'ils font déjà. Ont développé pour leur part un laboratoire mobile avec une charte. Par ailleurs ils ont une bourse de compétences et une bourse aux ingéniosités. Invention de SELs ou la valeur n'est pas le temps mais l'échange (un échange contre un échange).

Patrice Weisheimer : Dans les applications développées par SEP-UNSA ils partent plus du constat du conflit en essayant de construire un rapport de force qui soit favorable (voir les approches « empowerment »)

Julie Chabaud : L'approche développement durable s'inscrit plus dans la recherche du consensus. Méthode de Patrick Viveret de l'exploration des controverses avec 4 colonnes : 1) ce sur quoi on est d'accord ; 2) ce sur quoi on n'est pas d'accord ; 3) ce sur quoi il est possible de trouver un accord ; et 4) ce sur quoi il n'est pas possible de trouver un accord.

Pascal Bourgois : il faut multiplier les expérimentations pour tirer des enseignements sur ce qui marche et ce qui ne marche pas. Nous sommes dans une société qui fonctionne sur la concurrence et nous devons passer à un modèle de coopération. Dans le mouvement Transition nous utilisons le forum ouvert pour l'émergence de projets. On est dans le concret pas dans l'affrontement : cherchons des points de convergence.

Samuel Thirion : la méthodologie SPIRAL ouvre l'opportunité du dialogue et de l'empathie entre les extrêmes (à travers les critères de bien-être). Lance la balle à Mihaela Vetan pour sortir du cadre français.

Mihaela Vetan : Forte résistance dans les plateformes pour changer les règles du jeu → notre approche maintenant est de partir de tout ce qui se fait en dehors du contexte institutionnel conventionnel (y compris associatif) pour permettre la valorisation dans une stratégie commune hors institutions et permettre ainsi un rapport de forces plus favorable aux changements.

Selem : Rebondit sur l'intervention de Mihaela Vetan: les nouvelles générations développent leurs propres outils.

Isabel de Sousa : Le consensus rapide et mou peut être dangereux. Il ne faut pas avoir peur du dissensus et ouvrir un espace de discussion à ce sujet. Avons besoin d'une banque de ressources avec des principes de coresponsabilité. De même une banque d'expériences des autres. Il faut également mobiliser l'éducation, notamment les enfants de l'école primaire qui sont un bon canal pour toucher également les adultes.

Patrice Weisheimer : Proposer aux citoyens des éléments d'interaction : réutilisation d'espaces ; éducation dans les écoles, local group avec supporter

Yuliya : introduction dans les écoles. Cas de la Russie.

Patrice Weisheimer : cas de la France avec la nouvelle loi sur l'éducation : très difficile d'introduire idées nouvelles, même celle de citoyenneté est à la limite, ne parlons pas de transformation sociétale ! Congrès SEP-UNSA de Dijon

Lhoussaine Aït Brahim : exemples d'actions programmées dans le plan d'action du 1^{er} cycle : plantations de forêts, jardins partagés, récupération déchets...

Julie Chabaud : Pendant un certain temps on disait on va expérimenter mais au bout de 3 ans on n'a jamais dépassé ce stade. L'expérimentation on a déjà donné ! en revanche nous pouvons travailler sur la notion de prototype qui s'inscrit dans un projet collectif. Travailler sur l'image à partir d'une construction collective de cette image en s'appuyant sur le dessin (voir les films sur la coresponsabilité sociétale). Il y a là une dimension de création, d'art social. Partir sur une image du territoire en 2033 pour laisser ouvert puis les participants eux-mêmes disent : pourquoi attendre 2033 et ne pas le faire tout de suite !

Sébastien Keiff : diversité des approches mais valeurs fondamentales à affirmer. Sur les actions : dire ce qui a marché et ce qui n'a pas marché et pourquoi.

Phase 7 co-évaluation participative

André Desmet et dynamiseurs de la Belgique: retour d'expérience sur la co-évaluation participative des Plans de Cohésion Sociale en Wallonie, réalisée en 2012-2013 et la plus-value que cela représente. La co-évaluation participative fait écho à la problématique posée dans la phase 3, notamment en mettant en évidence, (grâce à la participation de tous, y compris les usagers/bénéficiaires et la réflexion partagée sur l'impact sur le bien-être de chacun) les impacts immatériels invisibles qui jouent un rôle déterminant dans les processus, tels que la non stigmatisation, la reconnaissance, la reprise de confiance en soi, le sens que génère l'engagement, y compris notamment pour les groupes les plus vulnérables (voir la synthèse de la co-évaluation participative réalisée en Wallonie disponible sur wikispiral.org dans communauté → territoires de coresponsabilité → Belgique).

Idée de Sébatien Keiff d'appliquer la co-évaluation participative à la propre formation, acceptée par tous et exercice de mise en pratique en reprenant les groupes géographiques.

Résultats : beaucoup l'accent sur les sentiments ou sur le déroulé (ce dernier difficile à classer dans la grille des critères de bien-être/mal-être).

Samuel Thirion : peut-on vraiment faire de l'évaluation d'impact à chaud sur une action qui vient de se passer ?

Sébatien Keiff : Dans ce cas on aurait dû avoir une co-évaluation ex-ante

Samuel Thirion : plus encore même, une phase sur les objectifs/ attente au début de la formation, puis co-évaluation ex-ante de là où on en est – à penser pour la prochaine formation !

Lhoussaine Aït Brahim : quid des sociétés de l'évaluation (française, européenne) ?

Réponse : prétendent avoir le savoir en la matière et devoir le transmettre plutôt qu'être ouvert à l'innovation en matière d'évaluation.

Débat sur les complémentarités entre évaluation conventionnelle- et co-évaluation participative (introduit par Samuel Thirion)

Sébatien Keiff : On commence à avoir un croisement entre le quantitatif et le qualitatif dans les indices. Question clé à travailler pour le futur.

Phase 8

Sébatien Keiff présente un outil que le Conseil Général de Gironde a développé et qui correspond tout à fait à cette phase : comment mettre en évidence les contributions à l'amélioration de la situation du territoire (outil présenté en séance plénière - voir les sites WEB cités en annexe).

3- Conclusions et suites

Le séminaire-formation a permis d'initier pour la première fois un processus de capitalisation méthodologique collective dont il s'agit maintenant d'assurer la continuité.

Finaliser la formalisation du cycle 1 de SPIRAL

En premier lieu nous devons donner une suite aux perspectives ouvertes pendant le séminaire-formation, notamment **aller jusqu'au bout de la formalisation du cycle 1 de SPIRAL pour en faire un véritable cycle de préparation à la transformation sociétale dans le cycle 2**, à partir des idées qui ont été accordées pendant les trois jours et reprises ce rapport. Pour ceci cinq axes de travail sont proposés, à développer dans les semaines et mois qui viennent :

- Axe 1 : Finaliser la codification des critères de bien-être et de leur interprétation, tâche essentielle tant pour les processus locaux (phase 3) que globaux (enseignements pour les politiques publiques).

- Axe 2 : Reformaliser la phase 3 sur cette base, en faisant également le lien entre critères de bien-être et indicateurs quantitatifs, s'inspirant notamment de l'expérience de CittaSlow et d'autres similaires
- Axe 3 : Finaliser les modèles de référence des réseaux thématiques et leur articulation par rapport à la Plateforme Multiacteurs, essentiels pour bien formaliser les phases 4, 5 et 6 du cycle 1 et préciser la phase 1
- Axe 4 : Introduire dans la base de données de wikispiral les résultats des coévaluations participatives déjà réalisées, notamment ceux de la Wallonie
- Axe 5 : Donner une cohérence d'ensemble et confronter les résultats avec d'autres démarches similaires qui n'ont pas encore participé à ce processus.

L'axe 1 est en cours de réalisation avec Julien Louis pour les critères en français, Maria Estevez pour les critères en portugais et l'équipe du CRIES pour les critères en roumain, et ce jusqu'à fin mai. Mais ceci ne sera pas suffisant et 19 autres dynamiseurs se sont déclarés intéressés pour prendre le relai sur une base volontaire. Afin de profiter des résultats déjà obtenus une formation de deux jours (un sur la codification et un sur l'interprétation) est prévue, probablement les 19 et 20 juin (à confirmer) (note du 24 juin : cette formation n'a pas pu être financée et à la place des réunions décentralisées sont en cours – la première a eu lieu le 12 juin à Lisbonne).

L'axe 2 pourra être réalisé dans la suite de ce travail, à une date ultérieure à préciser, notamment avec CittaSlow

L'axe 3 est également en cours de réalisation et devrait être finalisé d'ici le 15 mai.

L'axe 4 est en cours de lancement et sera réalisé progressivement au cours des prochains mois (à préciser notamment avec la Région Wallonne)

Pour l'axe 5 un petit groupe de travail « transformation sociétale » a été constitué (Julie Chabaud Chabaud, Sébatien Keiff Keift, Patrice Weisheimer Weisheimer, Isabel de Sousa Sousa, Paul Elias, Joel Obrecht, rejoints par Céline Braillon du CGDD en France qui n'avait pas pu venir au séminaire). Une première réunion de confrontation avec d'autres approches (FAIR, ODD, ODM) est prévue pour le 23 mai à Paris. Tout le groupe ne pourra pas être présent mais une réunion par skype sera réalisée prochainement pour se mettre d'accord sur le travail de mise en cohérence du cycle 1 et de rédaction des fiches à partir des résultats du séminaire-formation avec l'objectif de rendre ceci disponible le plus rapidement possible à tous les dynamiseurs pour avoir également leurs retours.

Tester les résultats, puis travailler sur les cycles 2 et 3

La formalisation du cycle 1 de SPIRAL n'est pas seulement un exercice théorique mais doit pouvoir être testée concrètement, notamment dans les en particulier auprès des territoires qui sont en phase de démarrage. La formation prévue en Belgique les 25 et 26 juin sera une première occasion de lancer ce test. Cette formation de facilitateurs, en français, s'adresse aux communes belges (wallonnes et de la Région de Bruxelles) qui se lancent actuellement ou souhaitent se lancer dans la démarche cohésion sociale/SPIRAL mais est, bien entendu, ouvert à tous les territoires intéressés, notamment des pays francophones.

Ultérieurement sur la base des résultats obtenus, on pourra retravailler sur les cycles 2 et 3 à l'occasion d'un quatrième séminaire-formation des dynamiseurs, cette fois-ci organisé par le réseau Together, peut-être juste avant ou après le colloque Agenda 21-SPIRAL prévu en France en décembre pour profiter de la présence d'un grand nombre de participants à ce colloque (à discuter)

Repenser le rôle des pouvoirs publics et déboucher sur des recommandations politiques

La perspective est également de déboucher sur des recommandations politiques dès le troisième trimestre 2014, comme prévu dans le Plan d'Action 2014 du Réseau Together. Ceci pourra se faire sur la base des résultats des axes de travail décrits ci-avant, notamment la codification des critères de bien-être et mal-être et leur interprétation. Un stage de deux étudiants (Julien et Elea) est prévu cet été dans le Réseau Together) pour animer ce processus.

Une question clé à analyser pour ceci est le rôle des pouvoirs publics dans le progrès sociétal. La démarche ouverte par la démarche de cohésion sociale promue par le Conseil de l'Europe pose cette question dans des termes radicalement nouveaux dans la mesure où elle positionne la société comme sujet construisant sa propre capacité à assurer le bien-être de tous (processus de progrès sociétal), par opposition à une démarche conventionnelle où les pouvoirs publics sont censés assumer cette responsabilité et se positionnent donc dans une relation de sujet administrant (pouvoirs publics) – objet administré (société). Ce changement radical de positionnement conduit à revoir le rôle des pouvoirs publics dans de nouveaux termes. La référence aux quatre fonctions mises en évidence dans le Guide Méthodologique pour l'Elaboration Concertée d'Indicateurs de cohésion sociale du Conseil de l'Europe (2005), à savoir les fonctions fondatrice, régulatrice, réparatrice et facilitatrice, aide à préciser cette question. Notamment la fonction facilitatrice, dernière apparue dans l'histoire et souvent marginalisée, devrait prendre une importance de premier plan à l'avenir, puisque le premier rôle des pouvoirs publics est de faciliter le processus de progrès sociétal. Les trois autres fonctions doivent être repensées pour créer les meilleures conditions comme devant assurer les conditions pour permettre aux processus de progrès sociétal de se construire, que ce soit au niveau des cadres légaux (fonction fondatrice) de la répartition des ressources (fonction facilitatrice) ou des politiques ciblées, conçues dans une approche de partenariat (fonction réparatrice).

Les recommandations politiques qui pourront émerger des processus de transformation sociétale dans les territoires doivent pouvoir prendre en compte cette évolution nécessaire des pouvoirs publics.

Dynamiser le réseau des dynamiseurs

Enfin pour que nous puissions bien fonctionner de manière collective il faut que le réseau des dynamiseurs assure sa propre dynamisation ! Plusieurs propositions sont ressorties du séminaire-formation à ce sujet :

- Proposition de Lhoussaine Aït Brahim : à la fin de chaque mois chacun envoie ses difficultés et on en discute collectivement. Joel Obrecht vient de lancer un google group à ce sujet qui sera très utile.
- Une idée forte est également que les dynamiseurs fonctionnent en équipes par zones géographiques, ce qui a déjà été le cas au cours du séminaire formation : 5 groupes ont été ainsi constitués : 1- Wallonie-France 2- Balkan-Roumanie-Turquie 3- Italie + ClttaSlow 4- Péninsule Ibérique 5- Afrique, auxquels il faudra rajouter la Russie (une réunion est à prévoir

à ce sujet). Chaque équipe s'organise de manière autonome pour répondre aux demandes émergeant des territoires.

- L'idée a été avancée par plusieurs participants au séminaire-formation (Yuliya, Isabel de Sousa, Manuela, entre autres, ...) de constituer au sein du réseau Together un réseau d'universités travaillant sur SPIRAL. Cette idée est très intéressante à tous points de vue, notamment pour appuyer le processus de capitalisation. Une réunion par skype sera organisée prochainement à cet effet. Si d'autres dynamiseurs sont intéressés nous vous remercions de vous manifester auprès de Yuliya.
- Autres idées : la liste est restée ouverte